

171

DC1

Projet d'aménagement d'un accès à l'île René-Levasseur par Kruger (Scierie Manic) inc.

MRC Manicouagan

6211-05-009

# *Les milieux naturels du Québec méridional*

**Première approximation**

**Réunis sur une même carte : tous les parcs  
et autres milieux naturels du Québec,  
dont plusieurs centaines de sites sans statut légal  
qui méritent notre attention.**



171

DC1

Projet d'aménagement d'un accès à l'île René-Levasseur par Kruger (Scierie Manic) inc.

MRC Manicouagan

6211-05-009

# Les milieux naturels du Québec méridional

## Première approximation

Réunis sur une même carte : tous les parcs et autres milieux naturels du Québec, dont plusieurs centaines de sites sans statut légal qui méritent notre attention.



### Abitibi-Témiscamingue - Outaouais

Réserve écologique des Dunes-de-la-Moraine-d'Harricana  
Réserve écologique du Lac-Malakisis  
Réserve écologique Rolland-Germain

Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet  
Réserve faunique de Plaisance

Collines Kekeko

Les milieux naturels du Québec méridional sont soit parce que soit de propriété privée, soit de propriété publique. On reconnaît en ce milieu de grande valeur, un paysage exceptionnel dans la région (rivière à saumons du Saint-Laurent), alors que dans la région ancienne, grande tourbière. On distingue sur cette carte les territoires possédant un statut légal, notamment forestières et fauniques, et sans statut légal ou sans protection.

### Pourquoi conserver les milieux naturels ?

La conservation des milieux naturels est une préoccupation partagée par l'ensemble de la communauté internationale. La constitution d'un réseau d'aires protégées contribue directement à la conservation de la diversité biologique au Québec. Or, ce réseau est encore aujourd'hui nettement déficitaire.

Seulement 1% du Québec méridional est protégé, et on constate l'absence ou la quasi-absence d'aires protégées dans plusieurs régions inscrites au cadre écologique de référence, l'outil utilisé par le ministère de l'Environnement et de

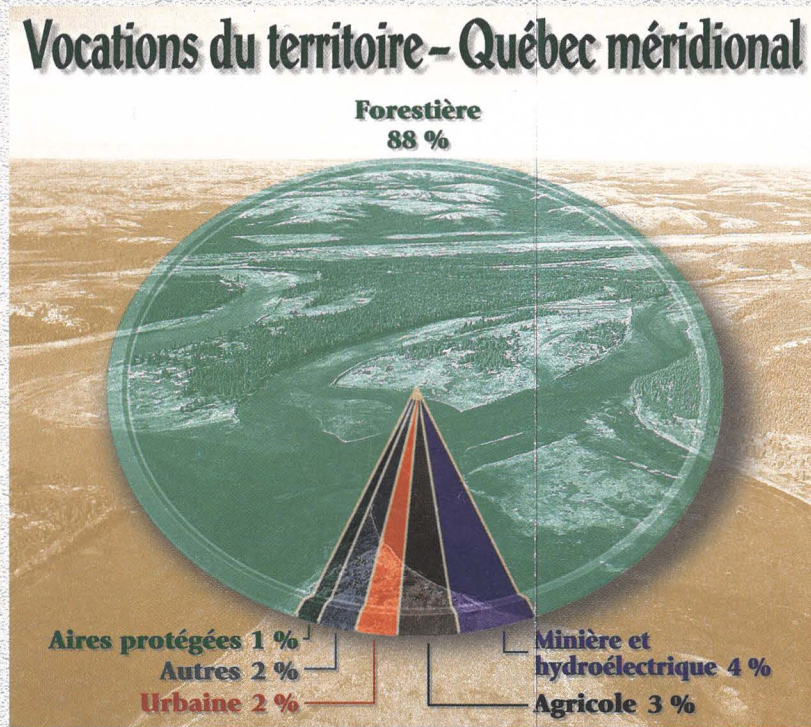
Photo: N. Boisvert, Patrimoine Canada

Les milieux naturels représentés sur cette carte se limitent au Québec méridional, c'est-à-dire en deçà du 52<sup>e</sup> parallèle. Chacun d'eux présente un intérêt pour la conservation de la nature, soit parce que son caractère naturel a été préservé, soit parce que sa valeur écologique est reconnue. Grands ou petits, de propriété privée ou publique, ces quelque 600 sites offrent une diversité de milieux : boisé, rivière, marécage, colline, etc. Souvent, on reconnaît en ces milieux des particularités telles qu'un habitat faunique de grande valeur, un refuge d'espèces en difficulté, une vieille forêt, un paysage exceptionnel. Ces milieux peuvent être caractéristiques de leur région (rivière à saumon de la Côte-Nord, montagne des Laurentides, battures du Saint-Laurent), alors que d'autres ont un caractère exceptionnel (forêt ancienne, grande tourbière intacte du sud du Québec, site riche en espèces rares). On distingue sur cette carte les milieux naturels protégés (couleur verte), les territoires possédant un statut légal qui permet l'exploitation des ressources, notamment forestières et fauniques (couleur mauve), et les milieux naturels d'intérêt sans statut légal ou sans protection (couleur rouge).

### Pourquoi conserver les milieux naturels ?

La conservation des milieux naturels est une préoccupation partagée par l'ensemble de la communauté internationale. La constitution d'un réseau d'aires protégées contribue directement à la conservation de la diversité biologique au Québec. Or, ce réseau est encore aujourd'hui nettement déficitaire.

Seulement 1% du Québec méridional est protégé, et on constate l'absence ou la quasi-absence d'aires protégées dans plusieurs régions inscrites au cadre écologique de référence, l'outil utilisé par le ministère de l'Environnement et de



la Faune du Québec.

La disparition et la perte d'intégrité des milieux naturels mettent en danger plusieurs des quelque 40 000 espèces de plantes et d'animaux vivant au Québec, ainsi que les écosystèmes qui assurent à la fois leur subsistance et la nôtre. D'une part, ces milieux naturels garantissent aux espèces sauvages un lieu où elles peuvent s'abriter, s'alimenter et se reproduire. D'autre part, ils nous apportent d'importants bénéfices et contribuent grandement à la qualité de nos milieux de vie.

Par exemple, sur le plan socio-économique, les parcs nationaux et ceux du Québec génèrent des retombées de plus de 225 millions \$ annuellement. La réelle valeur économique des milieux naturels dépasse largement la valeur associée à l'utilisation récréotouristique, mais elle est difficile à évaluer. Pensons à la conservation de la diversité biologique, aux possibilités de recherche et d'éducation, à l'épuration de l'air et des eaux, à la prévention des inondations (milieux humides), à la valeur esthétique des paysages, à la valeur spirituelle pour les autochtones ou, encore, aux utilisations actuelles et potentielles des ressources génétiques comme la production de médicaments.

Les aires protégées peuvent tenir différents rôles, notamment celui de représenter les caractéristiques naturelles qui distinguent les différentes



Photo Jacques Lévesque, Enrico Foto

régions du Québec. Par exemple, un échantillon représentatif du réseau d'aires protégées au Québec présente des carences, c'est-à-dire identifier les carences, c'est-à-dire identifier les carences, c'est-à-dire identifier les carences, c'est-à-dire identifier les carences. Par ailleurs, il faut combler ces carences. Par ailleurs, il faut combler ces carences. Par ailleurs, il faut combler ces carences. Par ailleurs, il faut combler ces carences.

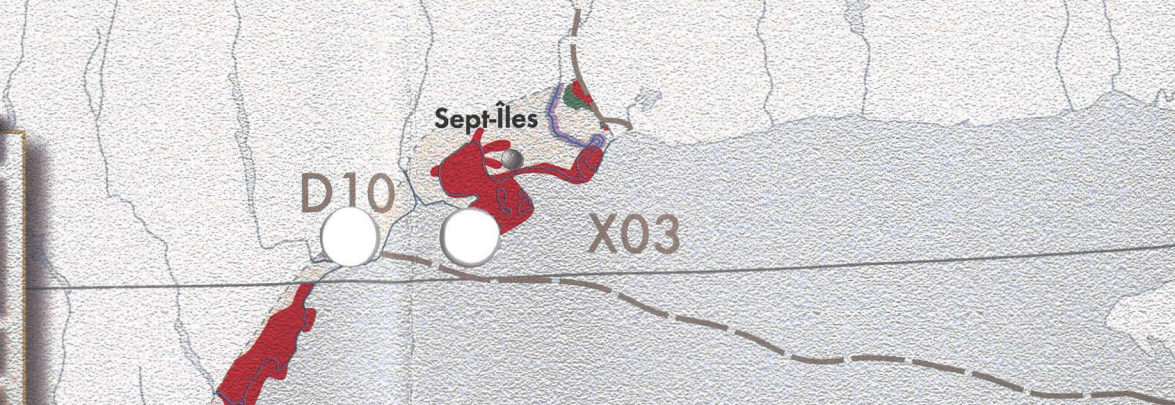


### Le Saint-Laurent et ses rives

Réserve nationale de faune du lac Saint-François  
 Refuge faunique de Grande-Île  
 Réserve nationale de faune du cap Tourmente  
 Île aux Lièvres  
 Île aux Basques et îles Razades

Refuges d'oiseaux migrateurs (Îles-de-la-Paix, Nicolet)

Baie Lavallière  
 Archipel de l'Île aux Grues



du Québec.  
 disparition et la  
 ntégrité des  
 naturels mettent  
 er plusieurs des  
 40 000 espèces  
 es et d'animaux  
 u Québec, ainsi  
 cosystèmes qui  
 à la fois leur  
 rce et la nôtre.  
 art, ces milieux  
 garantissent aux  
 sauvages un lieu  
 peuvent s'abriter,  
 ter et se  
 re. D'autre part,  
 apportent  
 ants bénéfiques et  
 ent grandement  
 ité de nos milieux



Photo Jacques Lucifora, Enviro Foto

exemple, sur le  
 io-économique,  
 nationaux et  
 Québec génèrent  
 mbées de plus de 225 millions \$ annuellement. La réelle valeur  
 ique des milieux naturels dépasse largement la valeur associée à  
 ion récréotouristique, mais elle est difficile à évaluer. Pensons à  
 rvation de la diversité biologique, aux possibilités de recherche  
 cation, à l'épuration de l'air et des eaux, à la prévention des  
 ions (milieux humides), à la valeur esthétique des paysages, à la  
 irtuelle pour les autochtones ou, encore, aux utilisations actuelles  
 ielles des ressources génétiques comme production de  
 nents.

aires protégées peuvent tenir différents rôles, notamment celui  
 senter les caractéristiques naturelles qui distinguent les différentes

régions du Québec. Par exemple, le parc du Saguenay constitue un  
 échantillon représentatif du fjord du Saguenay. Pour parachever le  
 réseau d'aires protégées au Québec, il faudra faire une analyse de  
 carences, c'est-à-dire identifier les régions pour lesquelles la représentation  
 est inadéquate et, ensuite, identifier des milieux naturels pouvant  
 combler ces carences. Par ailleurs, d'autres aires protégées, plus petites,  
 visent la protection d'éléments exceptionnels (forêts, paysages) ou  
 rares (faune, flore) et contribuent à la conservation des milieux naturels.

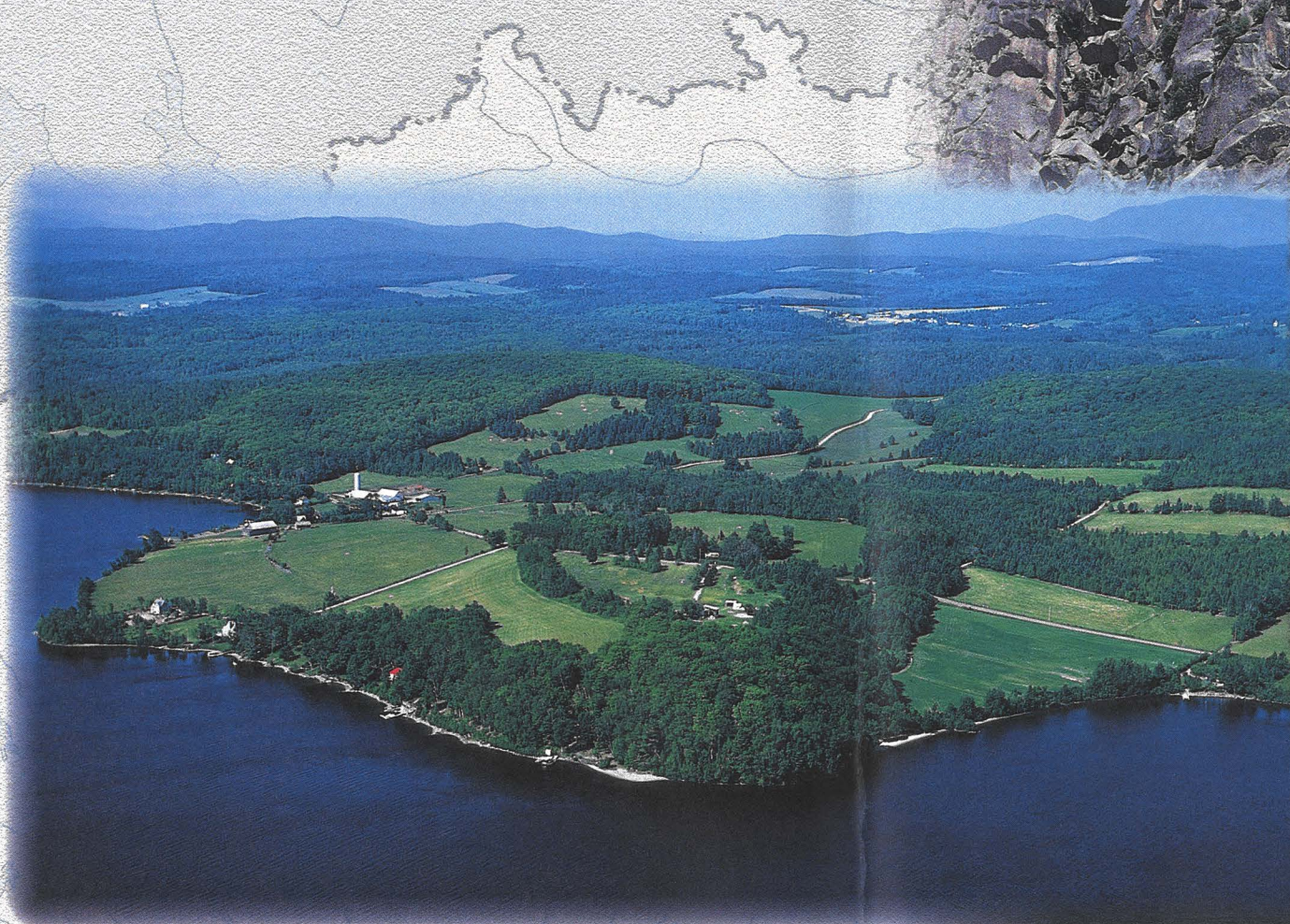


Photo J.-F. Bergeron, MRN

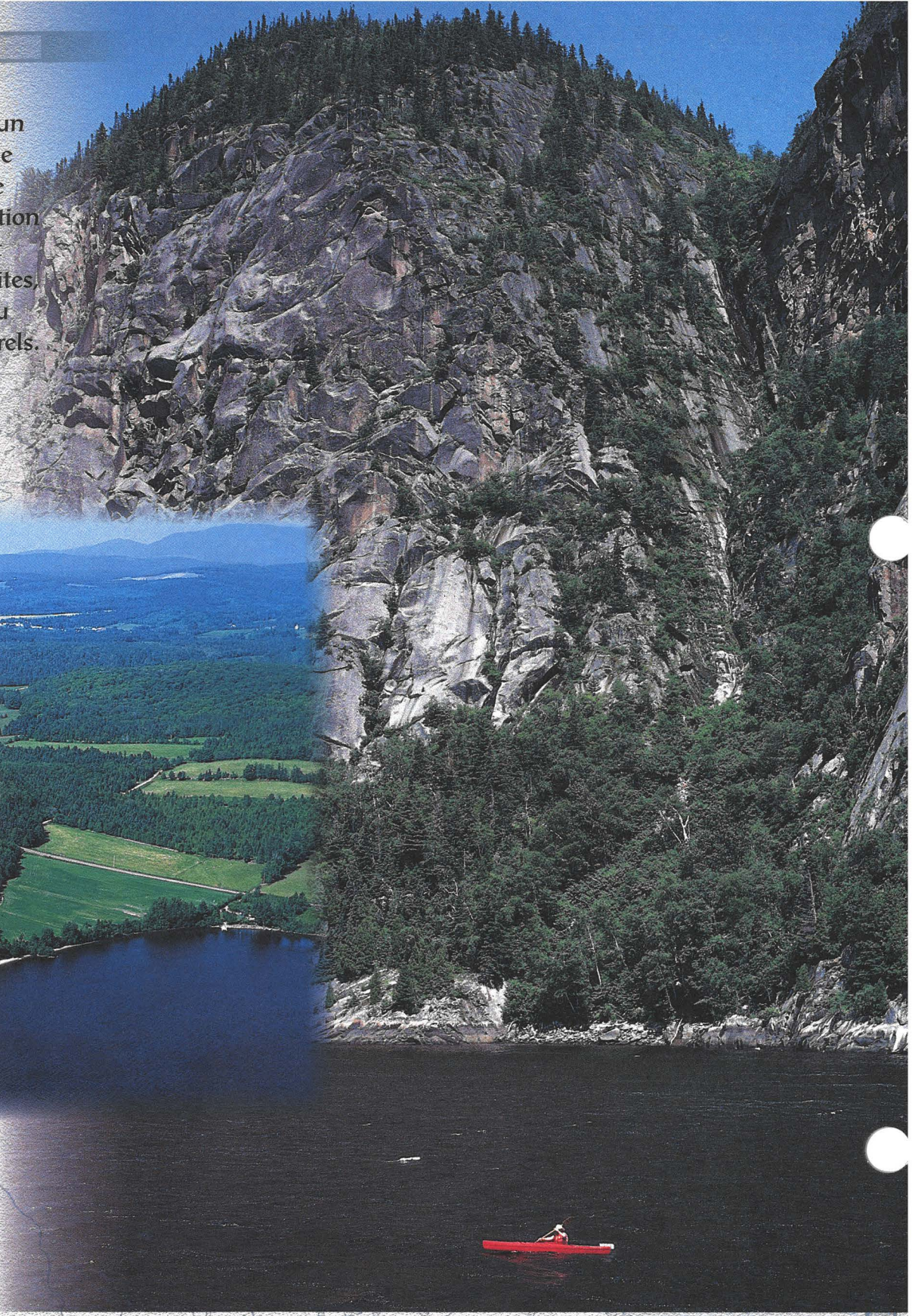


Photo Nathalie Zinger

- et ses rives
- aint-François
- ourmente
- e-la-Paix, Nicolet)



50°

# Le territoire habité

## Que révèle cette carte ?

La subdivision du Québec méridional, dans ses portions très habitées (ce côté) et peu habitées (au verso), vise à mettre en lumière certains enjeux de conservation qui sont propres à chaque région. L'ajout des grandes zones de végétation ainsi que les régions du cadre écologique de référence pour les aires protégées, en toile de fond, apportent un découpage mettant en relief les grandes divisions naturelles du paysage québécois.

Dans cette portion où habitent 98 % de la population québécoise, les milieux naturels d'intérêt sont nombreux et très diversifiés (boisés, tourbières, marais, rivières, collines, etc.). Cependant, en raison d'une forte utilisation pour le développement socio-économique des villes et de leurs banlieues, pour l'agriculture, pour les activités forestières ou récréotouristiques, etc., les milieux naturels ont subi des pertes, des modifications et des dégradations. L'intégrité de ces milieux est compromise lorsque, par exemple, on les fragmente pour y passer une route principale, un chemin forestier ou même un sentier. Dans un tel contexte, le morcellement du territoire nous oblige à porter une attention particulière à ce qui reste de milieux naturels. Il devient impératif de conserver, et au besoin de restaurer, les milieux naturels d'intérêt ou de créer des corridors verts. Ces milieux naturels, souvent de petite superficie, contribuent aussi à la conservation, et ce, de multiples façons : refuges pour nombre d'espèces, réserves d'eau potable, brise-vents, protection d'écosystèmes ou d'espèces plus rares.

À l'échelle du Québec, les terres de propriété privée sont pratiquement toutes incluses dans le territoire illustré ici. Sur les terres privées, les moyens utilisés pour conserver les milieux naturels requièrent l'étroite collaboration des propriétaires. Il faut sensibiliser à l'importance de conserver ces milieux et leur proposer des moyens de conservation compatibles avec l'usage qu'ils font de leurs terres. Ainsi, la participation des propriétaires peut se traduire concrètement par des accords allant de l'entente de gestion, des baux ou des servitudes, jusqu'à la vente et la donation de leur propriété. Des incitatifs, fiscaux notamment, peuvent entrer en jeu. Nous devons également intégrer tous les milieux naturels d'intérêt à l'intérieur des schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté (MRC), et standardiser le zonage afin de conserver ces milieux naturels. D'autre part, outre les MRC, plusieurs organismes privés tels que la Société canadienne pour la conservation de la nature, la Société Duvetnor limitée et la Société Provancher contribuent à l'effort collectif de conservation.

Comme le montre la figure « Vocations du territoire habité », seulement 3 % du territoire illustré ici est protégé. De plus, les grandes aires protégées (plus de 500 km<sup>2</sup>) ne sont représentées que par quatre sites, soit les parcs du Mont-Tremblant, de la Gaspésie, de la Jacques-Cartier et de la Mauricie. Les grandes aires protégées sont nécessaires aux espèces à grands domaines vitaux (ours, loup, etc.) et sont, à long terme, les plus aptes à maintenir la diversité biologique et les processus naturels. Dans ces aires comportant des interventions réduites, l'évolution naturelle des composantes biologiques est source d'enseignements qui vont guider l'adaptation des pratiques d'exploitation à la grandeur du Québec. Par ailleurs, le rehaussement du statut de protection de certains milieux, telles les réserves fauniques, pourrait accroître significativement la contribution de ces milieux à la conservation.

Certains enjeux décourent directement de l'exploitation commerciale des ressources, d'aujourd'hui et d'antan. Fortement exploités, les peuplements forestiers du sud du Québec sont âgés d'environ 50 ans.

Les peuplements très âgés (plus de 100 ans) sont devenus rarissimes, de même que les peuplements dominés par des essences devenues rares (chêne blanc, micocoulier, érable noir, etc.).

Beaucoup de forêts sont également les refuges d'espèces menacées ou vulnérables. Quelles que soient leurs caractéristiques, il subsiste encore des vestiges de ces forêts du sud québécois : on les qualifie aujourd'hui d'« écosystèmes forestiers exceptionnels ». On en dénombrerait plus de 440 au Québec, dont la majorité se trouvent près des régions habitées. Au moins 55 % de ces forêts exceptionnelles ne seraient pas protégées.

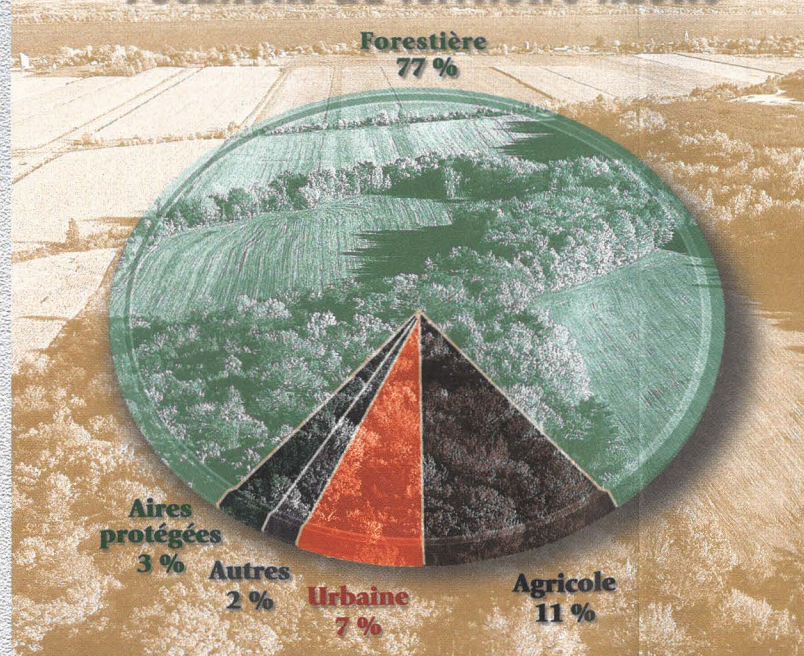
Un autre exemple d'exploitation qui affecte les milieux naturels au sud du Québec est l'exploitation minérale, plus particulièrement celle de la tourbe. Riche en tourbières, le Québec est le principal producteur de tourbe au Canada et se classe au septième rang des producteurs mondiaux. Les tourbières situées près des régions habitées sont particulièrement affectées, si bien qu'il subsiste, notamment dans le Bas-Saint-Laurent, très peu de grandes tourbières intactes. Pour en nommer quelques-unes, citons la Grande Plée Bleue et la tourbière de l'île de Sainte-Hélène (Chaudière-Appalaches), les tourbières de Lanoraie (Lanaudière), le Small et le Large Teafield (Montérégie) ainsi que la tourbière de Lac-à-la-Tortue (Mauricie).

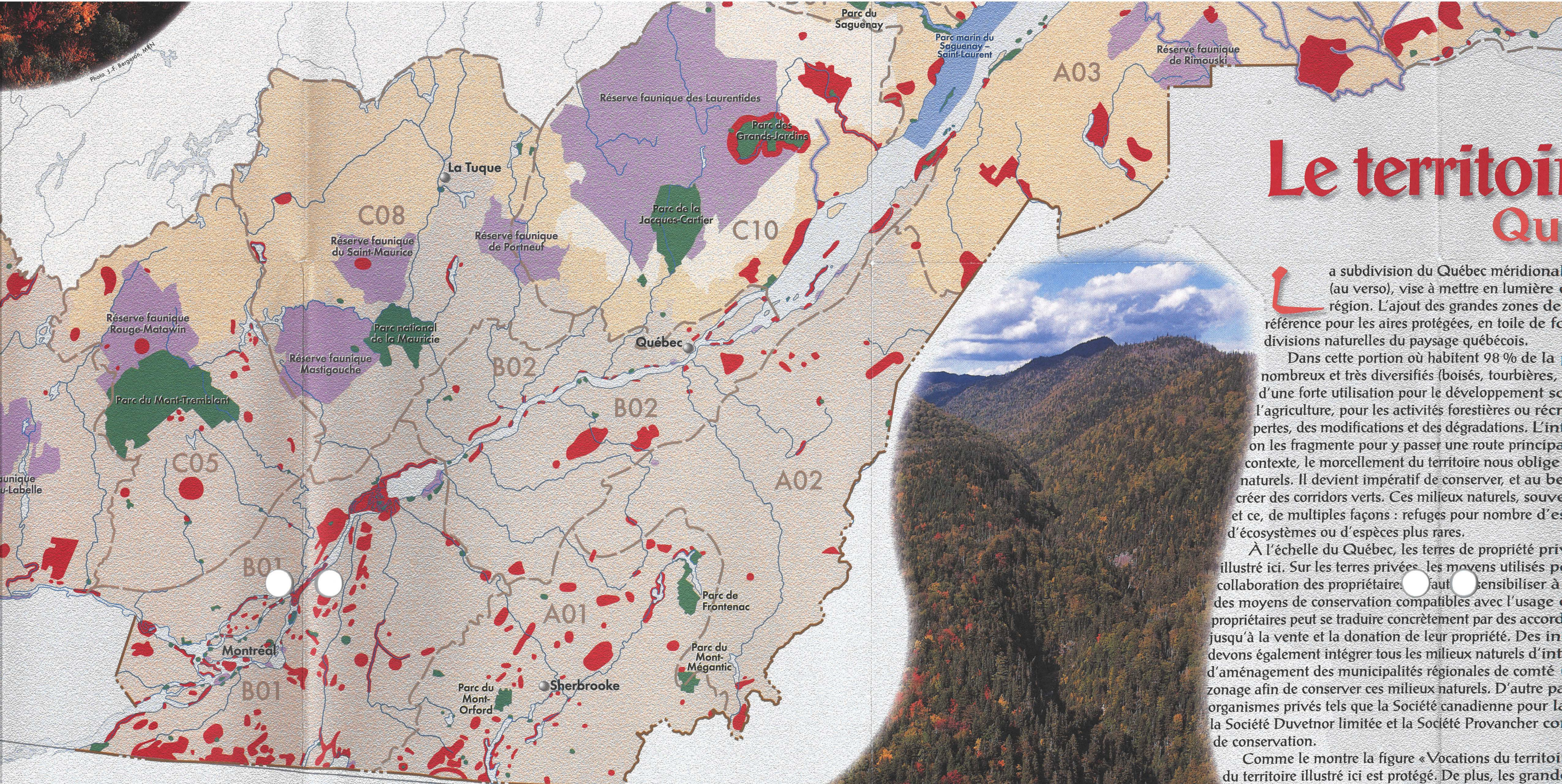
Malgré toute l'information qu'elle contient, cette carte présente certaines limites. Elle ne constitue qu'une première approximation à partir des données recueillies, elle ne prétend pas être exhaustive. En certains endroits, on trouve très peu de mentions, notamment dans les Basses-terres du Saint-Laurent, dans la région des Appalaches ainsi qu'en Outaouais. Cela devrait nous inciter à porter une attention particulière à ces régions, car elles renferment sans aucun doute des milieux naturels d'intérêt. Dans l'ensemble des travaux, les milieux aquatiques et marins ont également fait l'objet de très peu de mentions. Enfin, l'objectif de cette carte n'est pas d'identifier des candidats pour de futures réserves écologiques, de nouveaux parcs québécois ou régionaux. Chacune de ces désignations repose sur des critères spécifiques

qui permettent de sélectionner des sites.

Au Québec, nous avons encore la possibilité de protéger de nombreux milieux naturels, même à proximité des zones urbaines. C'est une responsabilité individuelle et collective de s'assurer que les générations futures pourront hériter d'un capital-nature diversifié et productif.

### Vocations du territoire habité





# Le territoire Qu

La subdivision du Québec méridional (au verso), vise à mettre en lumière la région. L'ajout des grandes zones de référence pour les aires protégées, en toile de fond des divisions naturelles du paysage québécois.

Dans cette portion où habitent 98 % de la population, les milieux naturels sont nombreux et très diversifiés (boisés, tourbières, etc.) et sont soumis à une forte utilisation pour le développement socio-économique, l'agriculture, pour les activités forestières ou récréatives. Les pressions, les pertes, des modifications et des dégradations. L'intensification de l'habitat et la fragmentation pour y passer une route principale, dans ce contexte, le morcellement du territoire nous oblige à préserver les milieux naturels. Il devient impératif de conserver, et au besoin de recréer des corridors verts. Ces milieux naturels, souvent fragmentés, sont donc de multiples façons : refuges pour nombre d'espèces, corridors de déplacement d'écosystèmes ou d'espèces plus rares.

À l'échelle du Québec, les terres de propriété privée sont majoritaires, comme illustré ici. Sur les terres privées, les moyens utilisés pour la conservation nécessitent la collaboration des propriétaires. Il faut sensibiliser à l'importance de ces milieux et des moyens de conservation compatibles avec l'usage des terres. L'implication des propriétaires peut se traduire concrètement par des accords de gestion, jusqu'à la vente et la donation de leur propriété. Des incitations financières, nous devons également intégrer tous les milieux naturels d'intérêt dans les plans d'aménagement des municipalités régionales de comté et des villes. Le zonage afin de conserver ces milieux naturels. D'autres partenaires, des organismes privés tels que la Société canadienne pour la conservation, la Société Duvetnor limitée et la Société Provancher contribuent à la conservation.

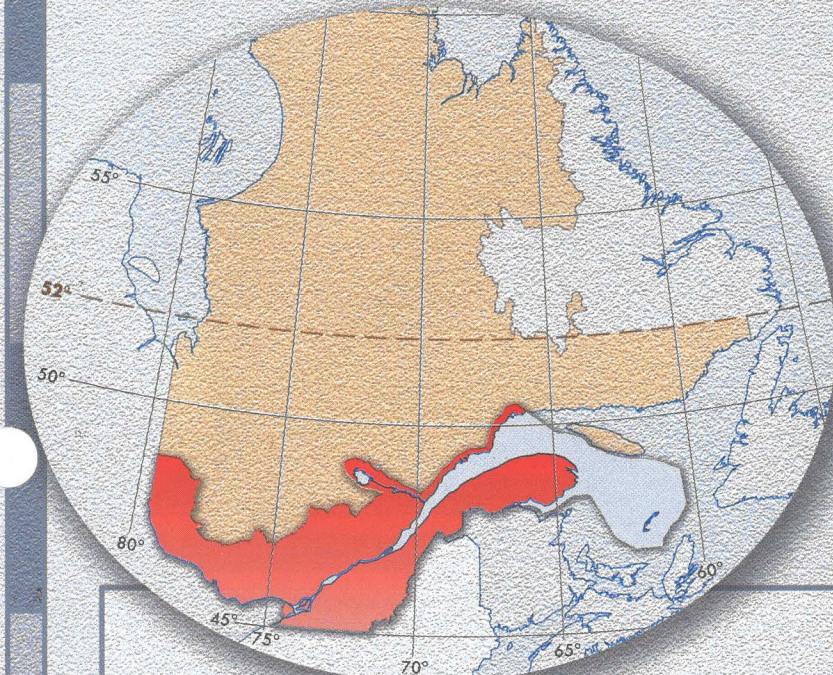
Comme le montre la figure « Vocations du territoire », les milieux naturels du territoire illustré ici est protégé. De plus, les grandes zones de référence (500 km<sup>2</sup>) ne sont représentées que par quatre sites, le Parc national du Mont-Tremblant, de la Gaspésie, de la Jacques-Cartier et de la Saguenay-Saint-Laurent. Les aires protégées sont nécessaires aux espèces à grande échelle (comme le loup, etc.) et sont, à long terme, les plus aptes à soutenir la biodiversité biologique et les processus naturels. Dans ces aires protégées, les pressions réduites, l'évolution naturelle des composantes du territoire, les enseignements qui vont guider l'adaptation du territoire à la grandeur du Québec. Par ailleurs, le renforcement de la protection de certains milieux, telles les réserves, permettront d'accroître significativement la contribution de ces milieux. Certains enjeux sont donc directement liés à la conservation des ressources, d'aujourd'hui et d'antan. Pour assurer le succès des peuplements forestiers du sud du Québec

**Secteur de Huntingdon (Montérégie)**









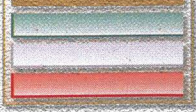
- Réserve écologique du Boisé-des-Muir
- Réserve écologique du Pin-Rigide
- Tourbières Large et Small Teafeld
- Boisé de Hinchinbrook
- Tourbière du hameau de Saint-Pierre
- Boisé de Havelock
- Boisés de Hemmingford

**Secteur du lac Memphrémagog (Estrée)**

- Fiducie foncière de la Vallée-du-Ruiter
- Colline Clark
- Monts Sutton
- Passe de Bolton
- Mont Chagnon
- Rives du lac Memphrémagog

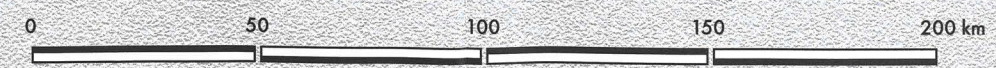


## Légende

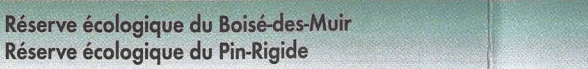
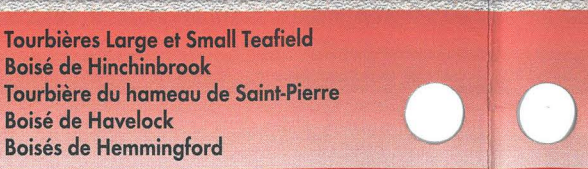
	<b>Aire protégée</b> milieu avec statut légal où aucune forme d'exploitation des ressources forestières, minières ou énergétiques n'est permise ; selon le cas, l'exploitation de la faune est permise.
	<b>Aire marine protégée</b>
	<b>Milieu avec statut légal</b> dont les modalités de gestion permettent une utilisation multiple des ressources fauniques et forestières.
	<b>Milieu sans statut légal</b> présentant un intérêt pour la conservation.
	<b>Forêt feuillue</b>
	<b>Forêt mixte</b>
	<b>Forêt boréale</b>
	<b>Délimitation de la région du cadre écologique de référence pour les aires protégées</b>
	<b>Exemples de sites, selon leur statut</b>

### Les régions du cadre écologique de référence pour les aires protégées

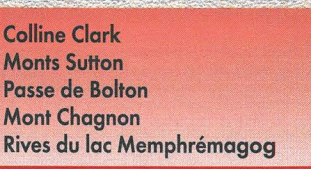
- A01 Complexe appalachien de l'Estrie
- A02 Complexe appalachien de la Beauce
- A03 Complexe appalachien du bas Saint-Laurent
- A04 Péninsule de la Gaspésie
- B01 Plaine du haut Saint-Laurent
- B02 Plaine du moyen Saint-Laurent
- C01 Plateau de la Dumoine
- C04 Dépression de Mont-Laurier
- C05 Massif du mont Tremblant
- C08 Dépression de La Tuque
- C10 Massif du lac Jacques-Cartier
- D01 Fjord du Saguenay
- D02 Plaine du lac Saint-Jean
- D07 Monts Valin
- D08 Plateau de la Betsiamites
- D10 Plateau de la Sainte-Marguerite
- F01 Basses-terres du lac Témiscamingue
- X01 Estuaire du Saint-Laurent
- X02 Golfe du Saint-Laurent honguedois
- X03 Golfe du Saint-Laurent nord-côtier
- X06 Golfe du Saint-Laurent madelinien

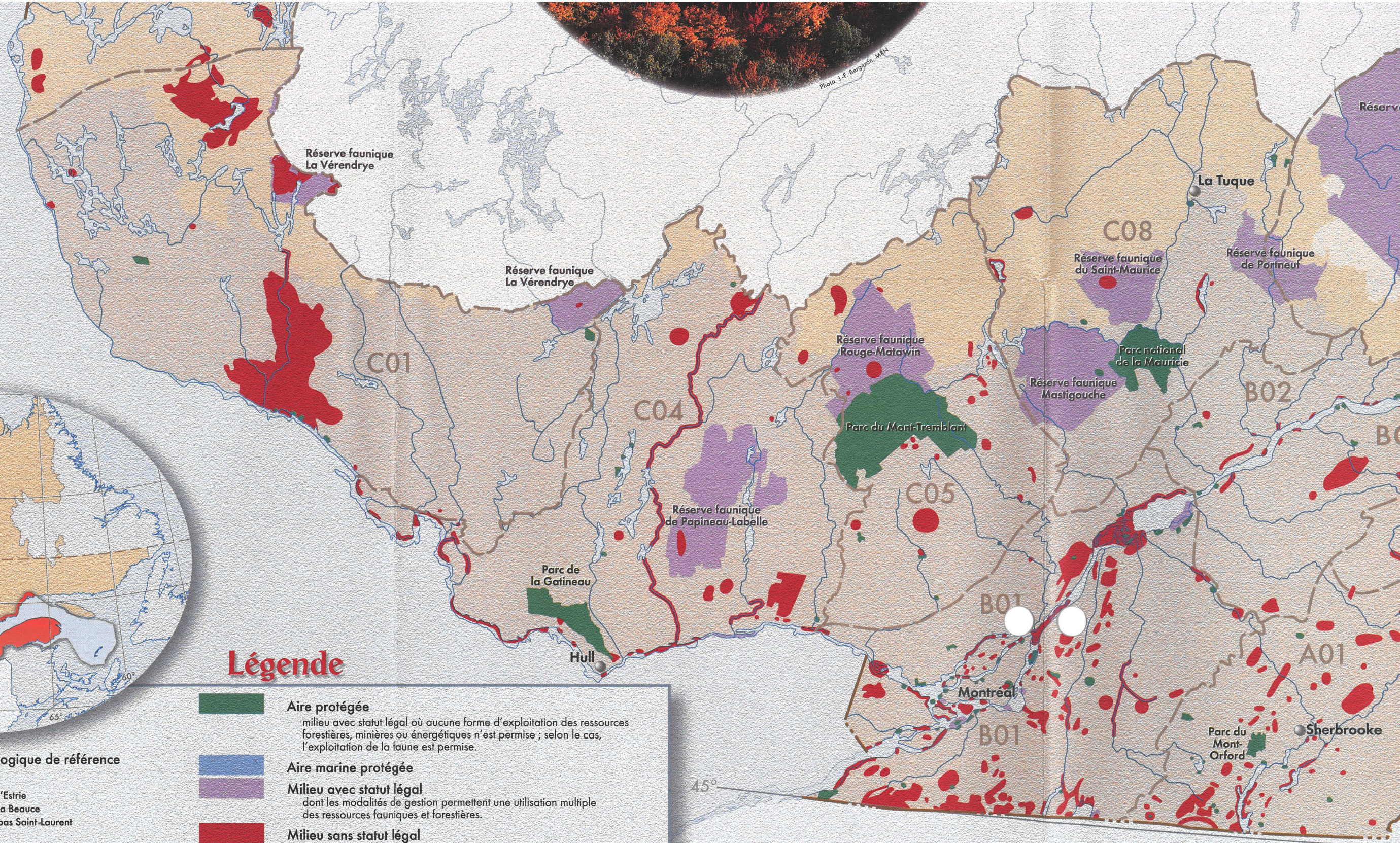


### Secteur de Huntingdon (Montérégie)

	Réserve écologique du Bois-des-Muir Réserve écologique du Pin-Rigide
	Tourbières Large et Small Teafeld Boisé de Hinchinbrook Tourbière du hameau de Saint-Pierre Boisé de Havelock Boisés de Hemmingford

### Secteur du lac Memphrémagog

	Fiducie foncière de la Vallée-du-Fort
	Colline Clark Monts Sutton Passe de Bolton Mont Chagnon Rives du lac Memphrémagog



échelle de vastes territoires, la forêt  
 e, elle comporte des peuplements  
 forestière qui inclut de grands  
 ste territoire, même quand elle est  
 si importante au maintien de la  
 ux peuplements, sont éliminés par  
 ue forestière. D'autre part, la  
 nins miniers, grands réservoirs,  
 d'autant les grands territoires  
 ela, il y a actuellement, dans les  
 enay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-  
 u 52<sup>e</sup> parallèle), plus de 4 400 km  
 e six fois la distance Chibougamau-  
 d du 52<sup>e</sup> parallèle, s'effectue sur  
 ois la superficie de l'île d'Anticosti.  
 électriques ont créé, sur le territoire  
 près de 5 000 km<sup>2</sup> (Manicouagan,

uelles, on ne pourrait prétendre  
 'hui, malgré les améliorations  
 effets des perturbations naturelles  
 protéger de grandes parcelles  
 forêt boréale et saisir l'occasion de  
 osantes biologiques afin d'adapter,

ent et utilisent le territoire illustré  
 onquins et les Attikameks habitent

cette zone, totalisant plus de 16 000 personnes, soit près de 13% de la population de ce territoire. La portion ouest du territoire est soumise aux dispositions de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois* et, ailleurs, le territoire fait l'objet de revendications par les autochtones. Cette convention reconnaît notamment l'existence d'un système traditionnel d'organisation des terres, lequel est basé sur un réseau de territoires de chasse familiaux, et elle prévoit que ce système doit être maintenu. Cette présence autochtone et les droits qui s'y rattachent constituent donc un enjeu particulier de la conservation de la nature. La participation des communautés montagnaises à la création et à la gestion des réserves écologiques Louis-Babel et Matamec illustre bien l'apport des autochtones à la conservation.

Au Québec, nous avons encore la possibilité de protéger de vastes milieux naturels. C'est une responsabilité individuelle et collective de s'assurer que les générations futures pourront hériter d'un capital-nature diversifié et productif.

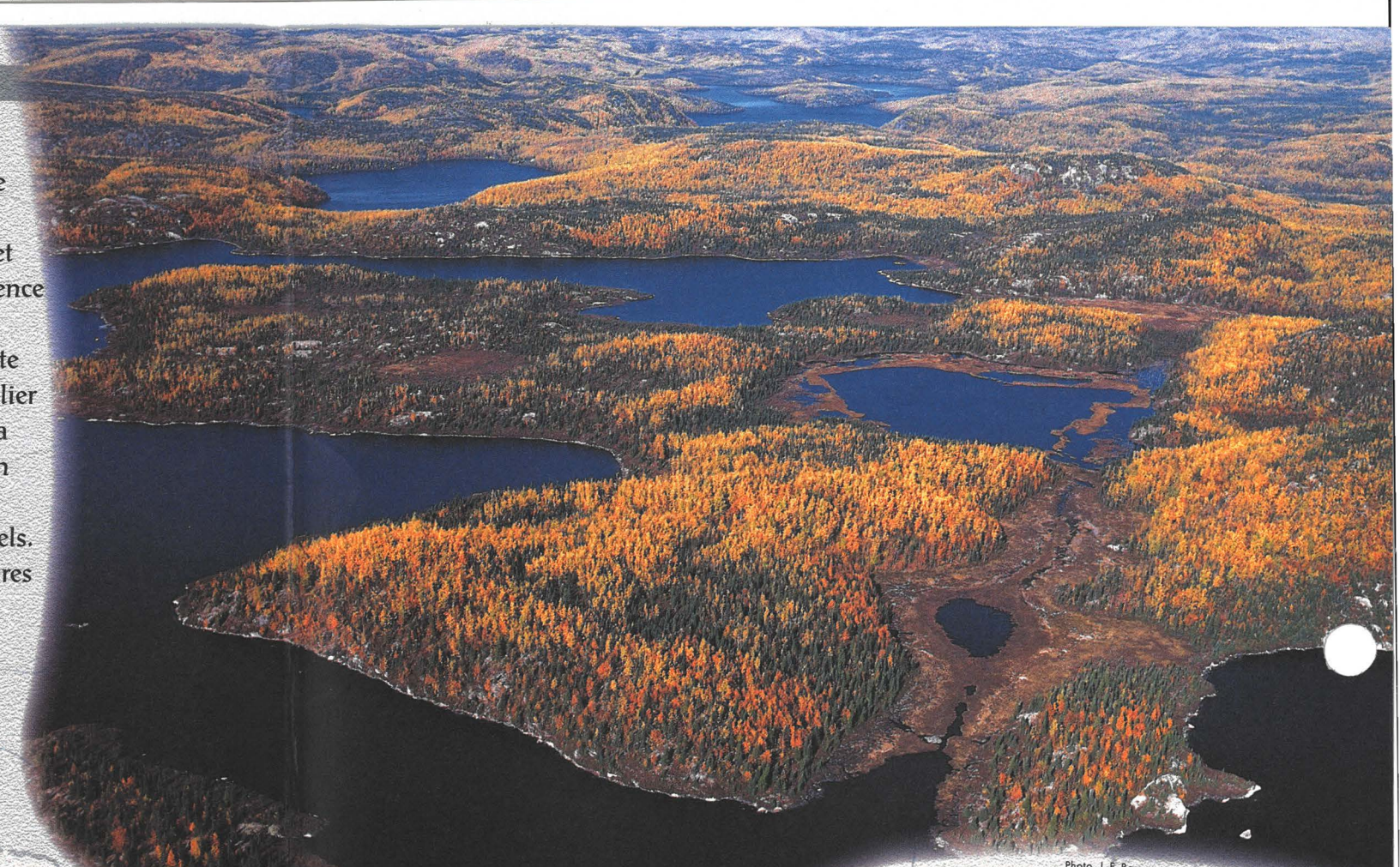
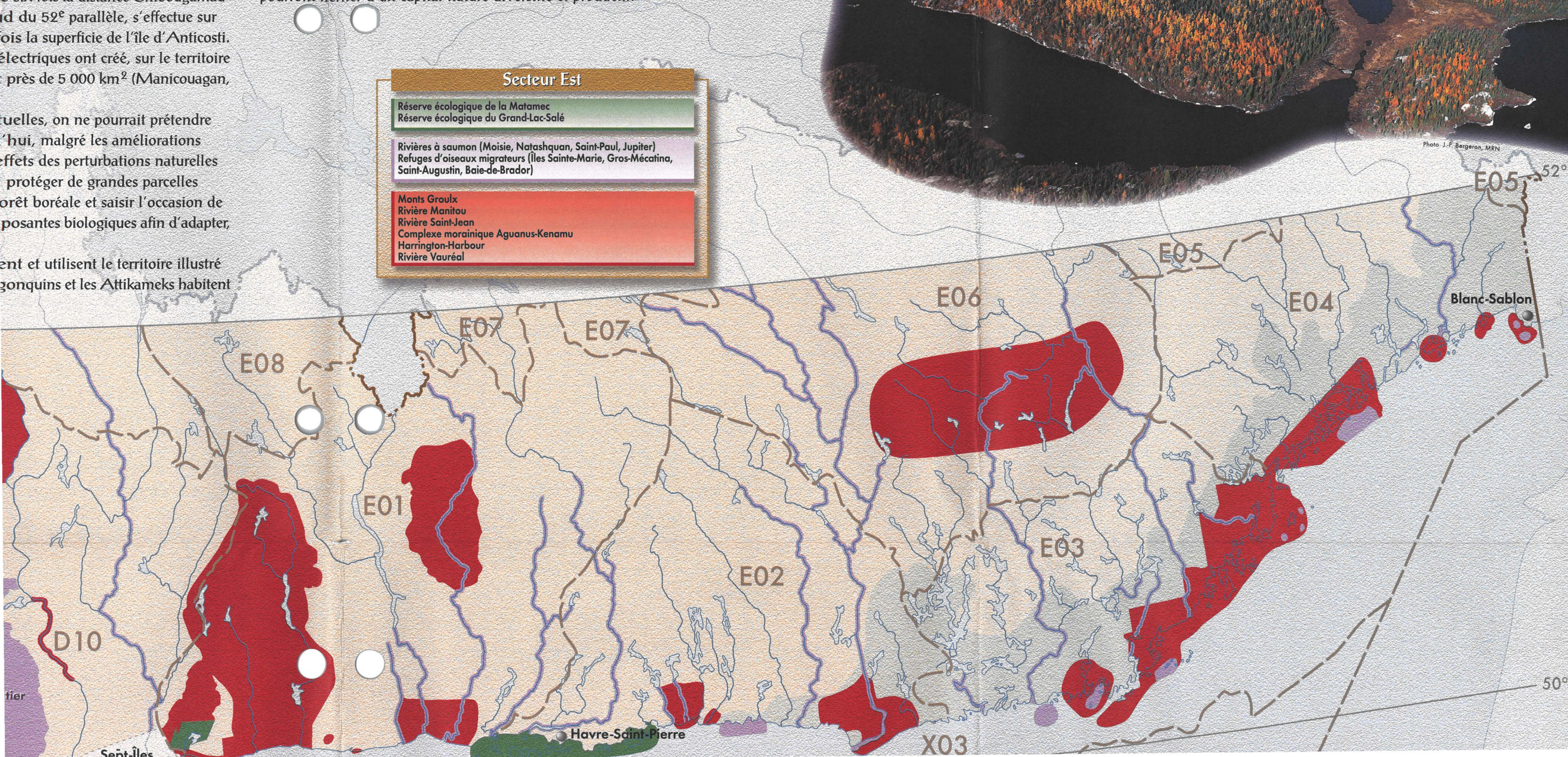


Photo J.-F. Bergeron, MRN



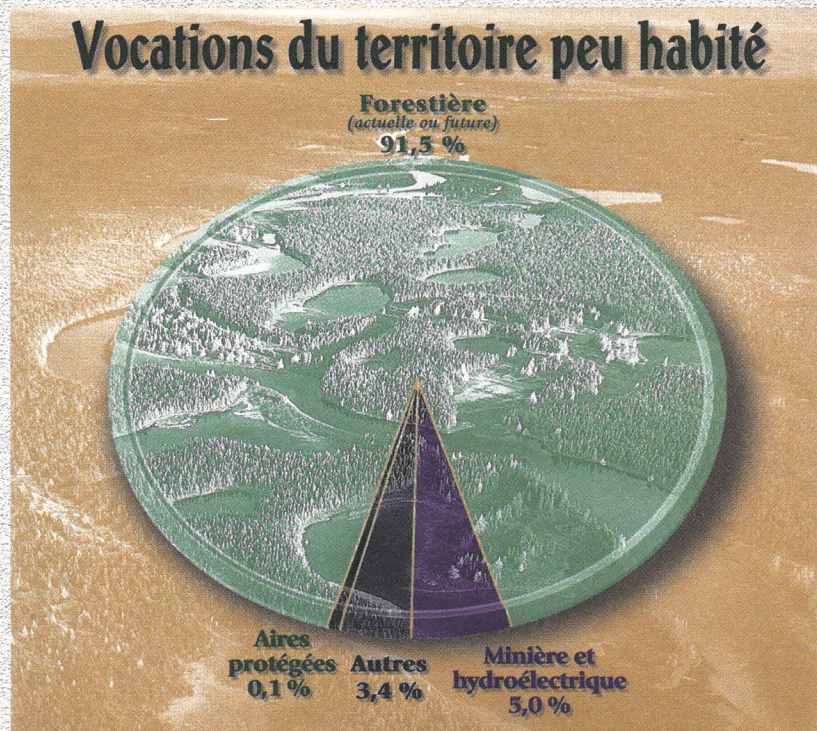
# Le territoire peu habité

## Que révèle cette carte ?

Même s'il est peu habité (près de 2% de la population québécoise), ce territoire fait l'objet d'une exploitation diversifiée de ses ressources (forêts, mines, hydroélectricité, faune). Cependant, comme le démontre la figure «Vocations du territoire peu habité», seulement 0,1% de sa superficie est protégée. On constate des carences évidentes de protection en forêt boréale. Pourtant, nous avons la possibilité de protéger de vastes échantillons représentatifs de ces écosystèmes. La presque totalité de ce territoire est de tenure publique et constitue, en soi, un bien collectif. Il existe encore des **s** **vi** **e** **s** de grande superficie, notamment entre le 50<sup>e</sup> et le 52<sup>e</sup> parallèle. À ces latitudes, de grandes portions de territoire n'ont pas encore été allouées à l'industrie forestière. Mais ce n'est qu'une question de temps, car l'industrie progresse vite vers le nord. Quant aux forêts déjà allouées, à ces mêmes latitudes, elles sont soumises à de fortes pressions.

Depuis toujours, les forêts boréales du Québec ont évolué sous l'influence cyclique de perturbations naturelles importantes, tels les feux et les épidémies d'insectes ravageurs comme la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces écosystèmes forestiers ont conservé naturellement toute leur complexité et leur diversité, tant dans leur composition

en espèces que dans leur structure et dans l'âge des peuplements. À l'échelle de vastes territoires, la forêt boréale, soumise à un régime naturel de feux, se régénère d'elle-même, elle comporte des peuplements de tous âges (avec des peuplements anciens) et présente une mosaïque forestière qui inclut de grands blocs non fragmentés. Or, l'utilisation multiple des ressources de ce vaste territoire, même quand elle est qualifiée de durable, tend progressivement à réduire cette complexité, si importante au maintien de la biodiversité. Par exemple, des écosystèmes particuliers, comme les vieux peuplements, sont éliminés par l'industrie alors qu'une place devrait leur être réservée dans la mosaïque forestière. D'autre part, la fragmentation du territoire (coupes forestières, chemins forestiers, chemins miniers, grands réservoirs, corridors hydroélectriques, etc.) accentue les effets de bordure et réduit d'autant les grands territoires forestiers peu perturbés. Pour illustrer cela, il y a actuellement, dans les seules régions administratives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec (jusqu'au 52<sup>e</sup> parallèle), plus de 4 400 km de chemins forestiers, soit l'équivalent de six fois la distance Chibougamau-Montréal. L'exploration minière, au sud du 52<sup>e</sup> parallèle, s'effectue sur plus de 24 000 km<sup>2</sup>, soit environ trois fois la superficie de l'île d'Anticosti. D'autre part, les aménagements hydroélectriques ont créé, sur le territoire illustré ci-bas, quatre réservoirs totalisant près de 5 000 km<sup>2</sup> (Manicouagan, Gouin, Pipmuacan et Outardes IV).

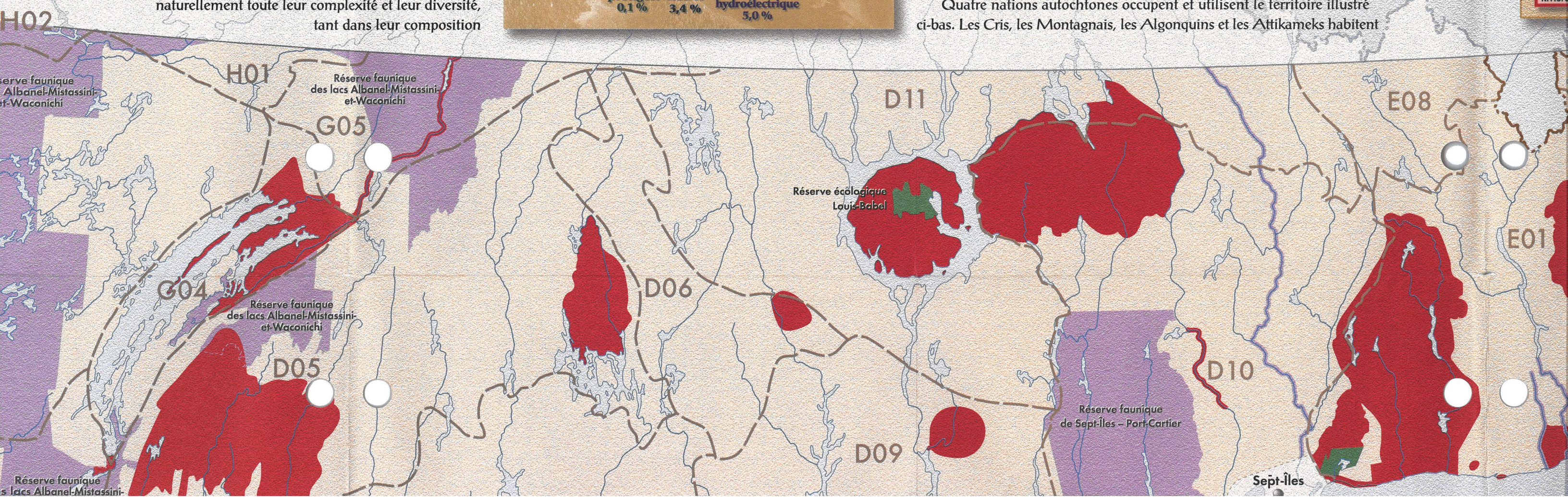


À la lumière des connaissances actuelles, on ne pourrait prétendre que les modes d'exploitation d'aujourd'hui, malgré les améliorations récentes, imitent convenablement les effets des perturbations naturelles sur le milieu. Ainsi, il faut rapidement protéger de grandes parcelles forestières (incluant les tourbières) en forêt boréale et saisir l'occasion de suivre l'évolution naturelle de leurs composantes biologiques afin d'adapter, au besoin, nos pratiques.

Quatre nations autochtones occupent et utilisent le territoire illustré ci-bas. Les Cris, les Montagnais, les Algonquins et les Attikameks habitent

cette zone, totalisant plus de ce territoire. La portion ou *Convention de la Baie-Jarvis* de revendications par les autochtones d'un système traditionnel de territoires de chasse familiaux, la présence autochtone et les besoins de la conservation de la nature, la création et à la gestion de ces territoires, l'apport des autochtones à la gestion.

Au Québec, nous avons une responsabilité importante. C'est une responsabilité qui ne pourra être héritée d'un caprice.



- Reservé
- Reservé
- Rivière Refuge Saint-A
- Monts
- Rivière
- Comple
- Harrin
- Rivière



# Le territoire peu habité

## Que révèle cette carte ?

**M**ême s'il est peu habité (près de 2% de la population québécoise), ce territoire fait l'objet d'une exploitation diversifiée de ses ressources (forêts, mines, hydroélectricité, faune). Cependant, comme le démontre la figure «Vocations du territoire peu habité», seulement 0,1% de sa superficie est protégée. On constate des carences évidentes de protection en forêt boréale. Pourtant, nous avons la possibilité de protéger de vastes échantillons représentatifs de ces écosystèmes. La presque totalité de ce territoire est de tenure publique et constitue, en soi, un bien collectif. Il existe encore des  s vie  de grande superficie, notamment entre le 50<sup>e</sup> et le 52<sup>e</sup> parallèle. À ces latitudes, de grandes portions de territoire n'ont pas encore été allouées à l'industrie forestière. Mais ce n'est qu'une question de temps, car l'industrie progresse vite vers le nord. Quant aux forêts déjà allouées, à ces mêmes latitudes, elles sont soumises à de fortes pressions.

Depuis toujours, les forêts boréales du Québec ont évolué sous l'influence cyclique de perturbations naturelles importantes, tels les feux et les épidémies d'insectes ravageurs comme la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces écosystèmes forestiers ont conservé naturellement toute leur complexité et leur diversité, tant dans leur composition

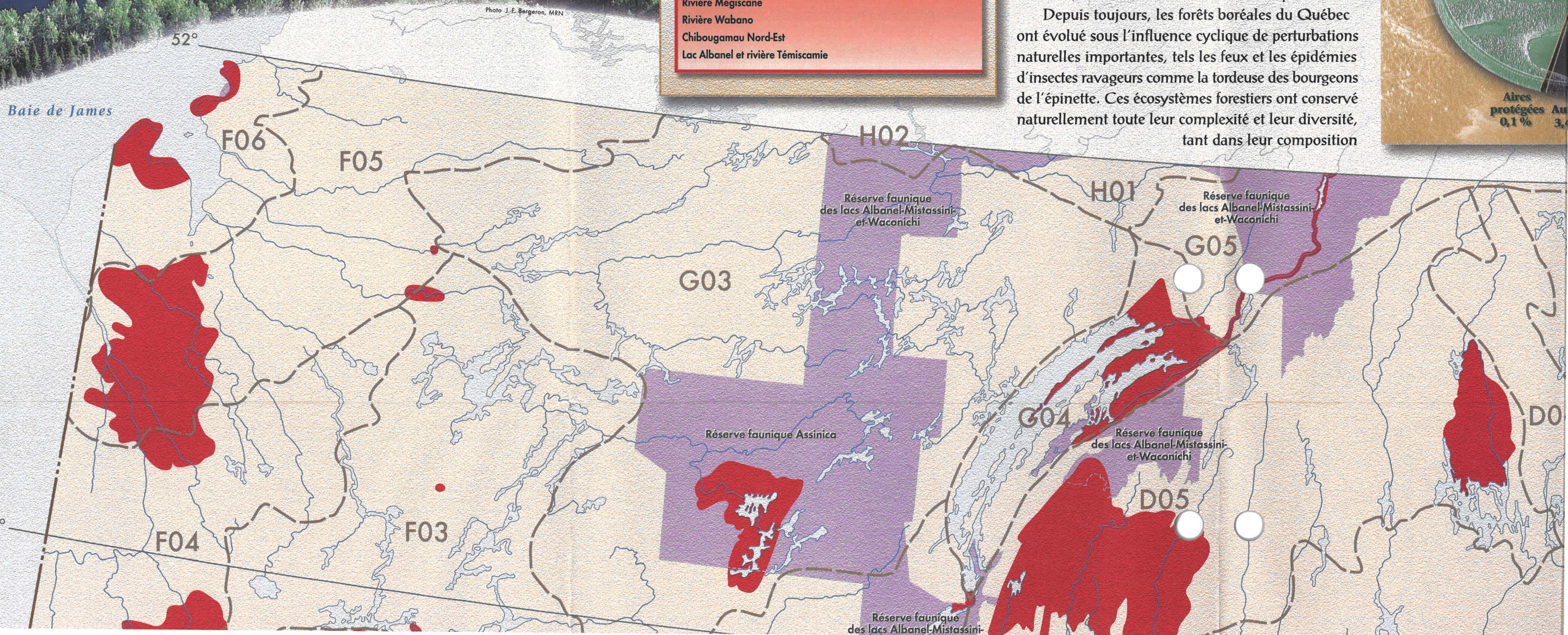
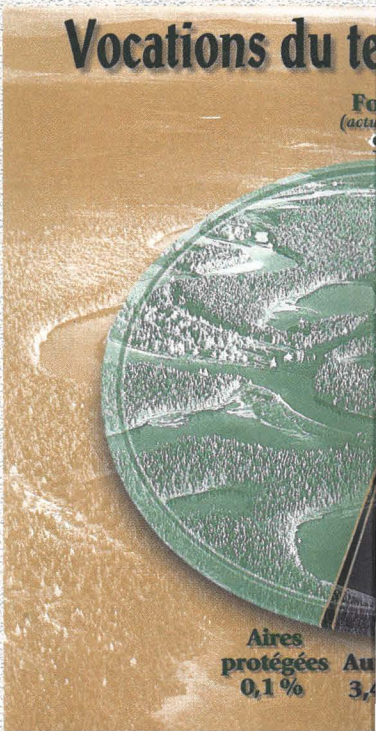
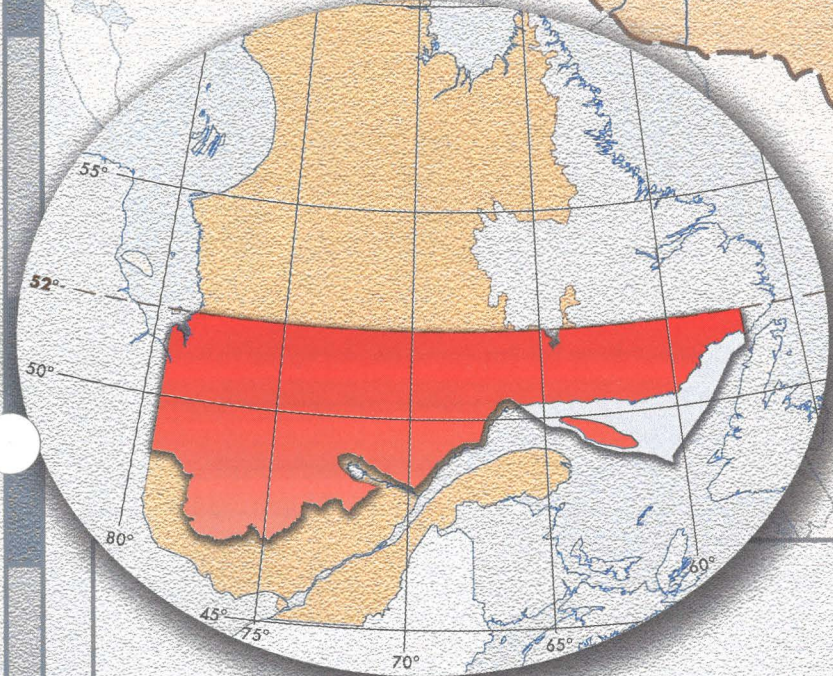
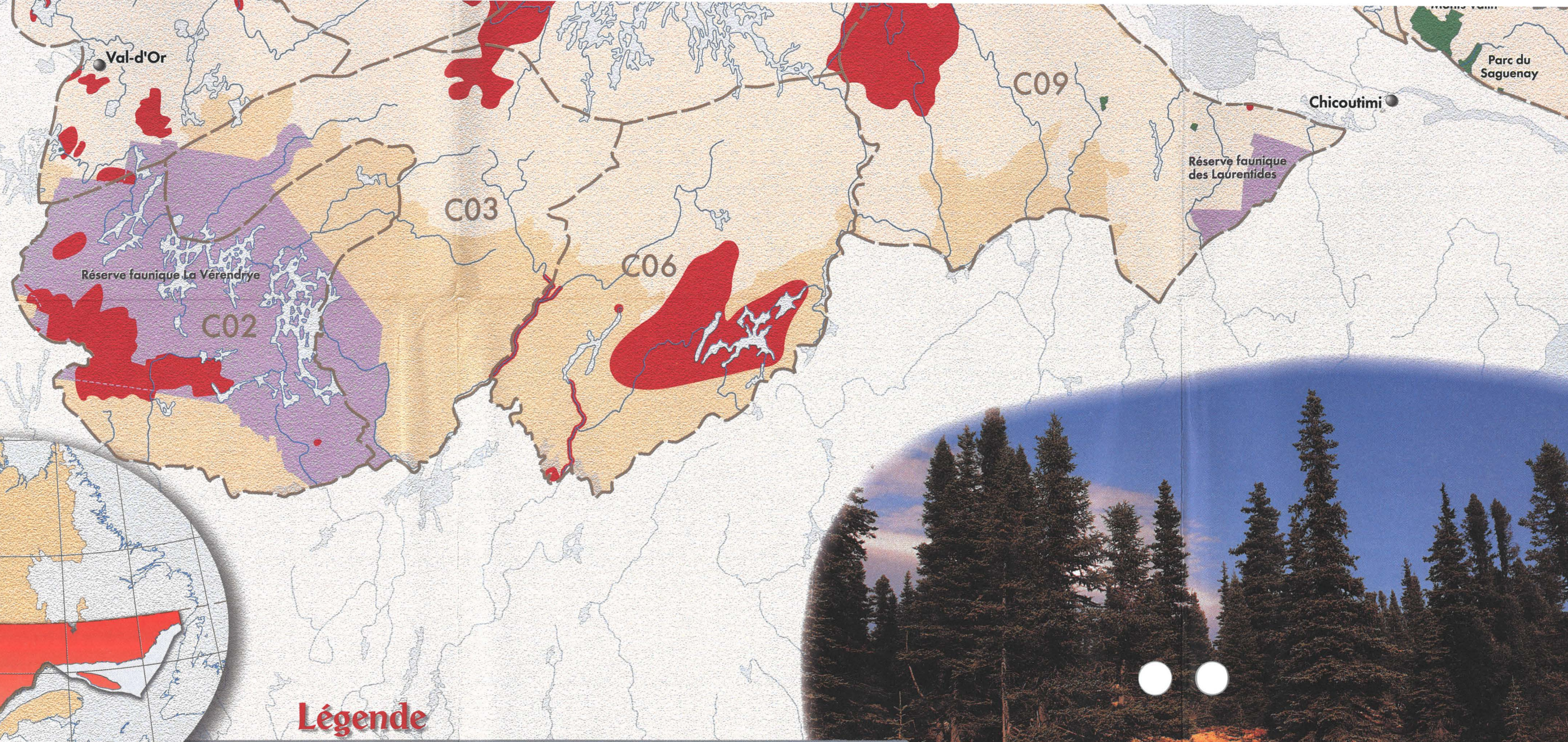








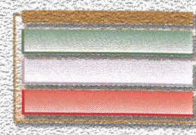


Photo J.-E. Bergeron, MRN



### Légende

-  **Aire protégée**  
milieu avec statut légal où aucune forme d'exploitation des ressources forestières, minières ou énergétiques n'est permise ; selon le cas, l'exploitation de la faune est permise.
-  **Milieu avec statut légal**  
dont les modalités de gestion permettent une utilisation multiple des ressources fauniques et forestières.
-  **Milieu sans statut légal**  
présentant un intérêt pour la conservation.
-  **Forêt feuillue**
-  **Forêt mixte**
-  **Forêt boréale**
-  **Toundra forestière**
-  **Délimitation de la région du cadre écologique de référence pour les aires protégées**



Exemples de sites, selon leur statut



### Les régions du cadre écologique de référence pour les aires protégées

- |   |  |
|---|--|
| C02 Dépression La Vérendrye               | E06 Plateau du Petit Mécatina            |
| C03 Collines de la Chochocouane           | E07 Plaine du lac Brûlé                  |
| C06 Plateau de Parent                     | E08 Plateau du lac Fournier              |
| C07 Dépression du réservoir Gouin         | F02 Plaine de l'Abitibi                  |
| C09 Massif de la Windigo                  | F03 Dépression de Matagami               |
| D03 Collines de Girardville               | F04 Plaine de la Turgeon                 |
| D04 Collines du lac Péribonka             | F05 Plaine de la basse Rupert            |
| D05 Dépression du lac Manouane            | F06 Plaine littorale de la baie de James |
| D06 Massif de la Manouanis                | G01 Collines du lac Mégiscane            |
| D07 Monts Valin                           | G02 Dépression de la Chibougamau         |
| D08 Plateau de la Betsiamites             | G03 Plateau de la haute Rupert           |
| D09 Plateau de la Manicouagan             | G04 Lac Mistassini                       |
| D10 Plateau de la Sainte-Marguerite       | G05 Monts Otish                          |
| D11 Cuvette du réservoir Manicouagan      | H01 Collines de la haute Eastmain        |
| E01 Massif du lac Magpie                  | H02 Collines de l'Opinaca                |
| E02 Collines du lac Watshishou            | X03 Golfe du Saint-Laurent nord-côtier   |
| E03 Collines de Mécatina                  | X04 Île d'Anticosti                      |
| E04 Collines de la moyenne Saint-Augustin | X05 Golfe du Saint-Laurent d'Anticosti   |
| E05 Plateau de la haute Saint-Augustin    |  |



### Partenaires financiers

Nous remercions les organismes suivants pour leur support financier:

- 

Gouvernement du Québec  
**Ministère de l'Environnement et de la Faune**
- 

Environnement Canada  
Service canadien de la faune
- 

Environnement Canada  
Canadian Wildlife Service
- 

Gouvernement du Québec  
**Ministère des Ressources**

Nous tenons également à remercier Mme Phyllis Lambert et un donateur anonyme pour leur contribution financière.



Photo J.F. Bergeron, MRN



Photo J.F. Bergeron, MRN

## Un projet conjoint WWF-UQCN

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) ont uni leurs efforts pour produire cette carte. Unique au Québec, cet outil illustre, par une vision d'ensemble, la contribution des aires protégées à la conservation des milieux naturels non gouvernementaux. L'aspect le plus innovateur est sans aucun doute l'ajout de multiples milieux naturels d'intérêt qui n'ont pas de statut officiel.

Pour réaliser les objectifs de conservation, nous devons considérer l'ensemble du territoire québécois, favorisant ainsi le cumul et la gestion durable des ressources, utilisation durable du territoire, aires protégées, des statuts et des intervenants. Souhaitons que cet outil cartographique contribue à la prise en compte de la matière de conservation et d'aires protégées au Québec, à l'aube de l'an 2000.

Parallèlement à cette carte qui illustre plus de 600 sites, le projet WWF-UQCN comprend la constitution d'une banque de données qui répertorie les caractéristiques de chaque site et permet d'effectuer des regroupements selon certains attributs communs (milieu humide, écosystème forestier exceptionnel, milieu naturel, carte topographique, etc.). Cette banque de données sera conservée par les principaux partenaires du projet (WWF, UQCN, MRC, etc.). Contribuer à cet effort collectif en voulant, notamment, ajouter un milieu naturel d'intérêt à cet inventaire, peut le faire en communiquant avec les partenaires.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes les personnes consultées pour leur générosité et leur disponibilité, ainsi que les partenaires qui ont contribué à la réalisation de ce projet. Un merci tout spécial aux personnes qui nous ont offert gracieusement leur contribution aux plans logistique, technique et informatique.

### Partenaires financiers

Remercions les organismes suivants pour leur support financier:

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement  
et de la Faune

Environnement Canada  
Service canadien de la faune

Environnement Canada  
Canadian Wildlife Service

Gouvernement du Québec  
Ministère des  
Ressources naturelles

Le Fonds de l'environnement de Shell

FOSEM  
Le fonds pour la sauvegarde des espèces menacées

Nous remercions également Mme Phyllis Lambert et un donateur anonyme pour leur contribution financière à ce projet.

### Équipe de production

Coordination et rédaction : Gaétane Boisseau  
Production : Les Éditions Franc-Vert  
Cartographie et infographie : François Girard, Groupe Conseil Agir inc.  
Numérisation et pelliculage : Compélec  
Impression : La Renaissance  
Copyright 1998 - WWF-UQCN



WWF - Fonds mondial pour la nature  
World Wildlife Fund  
WWF - Bureau du Québec  
253, avenue McGill College, bureau 446  
Montréal (Québec) H3B 2Y5  
Tél. : (514) 866-7800

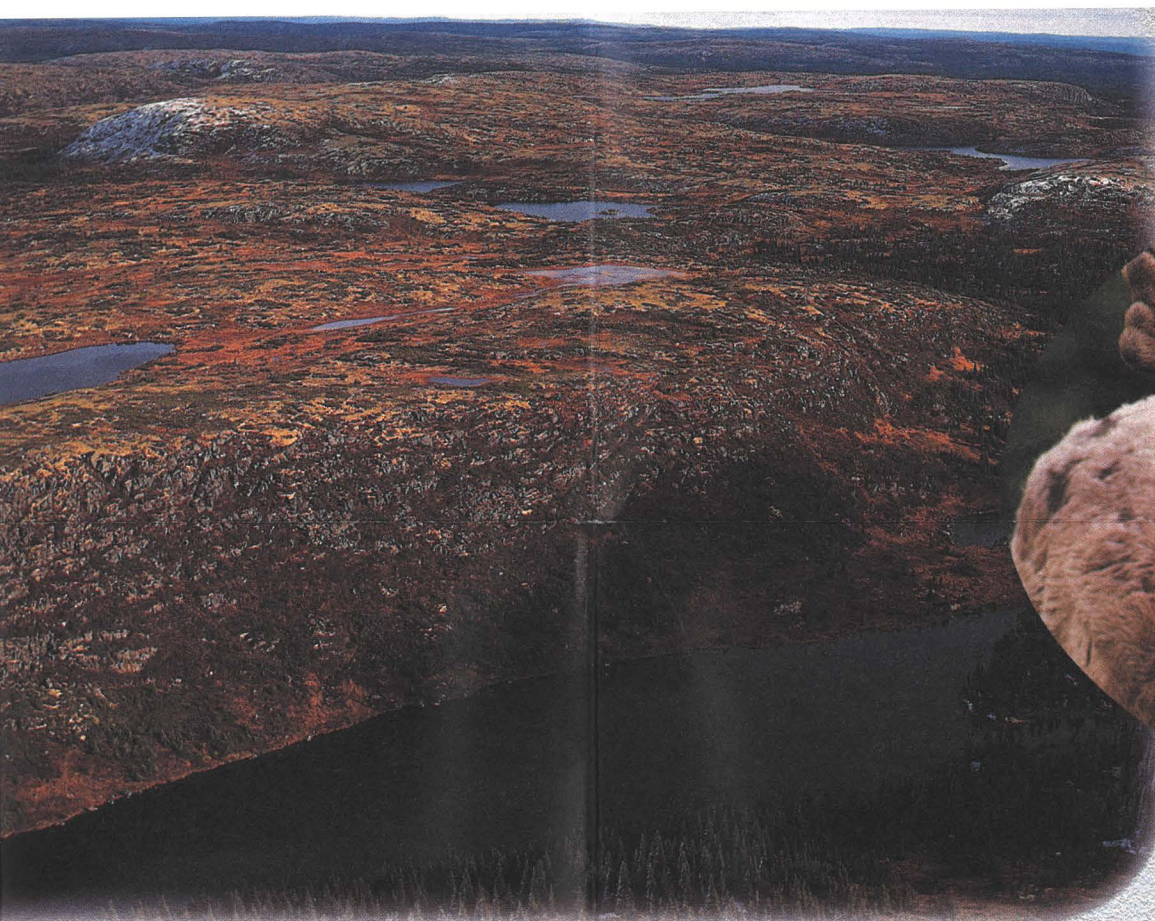


Photo Jacques Turcotte, Enviro-Foto

Photo J.-F. Bergeron, MRN



## Un projet conjoint WWF-UQCN

La nature (WWF) et l'Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN) ont uni leurs efforts en matière de conservation de la nature afin d'offrir au Québec, cet outil illustre, par une vision d'ensemble, la contribution des aires protégées à la conservation, de même que les efforts d'organismes de conservation. L'aspect le plus innovateur est sans aucun doute l'ajout de multiples milieux naturels d'intérêt qui n'avaient jamais été répertoriés. Pour la conservation, nous devons considérer l'ensemble du territoire québécois, favorisant ainsi le cumul et la complémentarité des approches (gestion intégrée du territoire, aires protégées), des statuts et des intervenants. Souhaitons que cet outil cartographique puisse servir aux discussions sur les enjeux en matière de conservation au Québec, à l'aube de l'an 2000.

En plus d'illustrer plus de 600 sites, le projet WWF-UQCN comprend la constitution d'une banque de données. Celle-ci contient une description sommaire de ces sites regroupés selon certains attributs communs (milieu humide, écosystème forestier exceptionnel, etc.) ou selon la région d'appartenance (MRC, région administrative, etc.). Cette banque de données sera conservée par les principaux partenaires du projet (WWF, UQCN, SCF, MEF et MRN). Toute personne désireuse de consulter ou d'ajouter un milieu naturel d'intérêt à cet inventaire, peut le faire en communiquant avec le Fonds mondial pour la nature (WWF). Nous remercions toutes les personnes consultées pour leur générosité et leur disponibilité, ainsi que les partenaires financiers qui nous ont appuyés tout au long du projet. Nous remercions également ceux qui nous ont offert gracieusement leur contribution aux plans logistique, technique et informatique.

### production

rédaction : Gaétane Boisseau  
Éditions Franc-Vert  
infographie : François Girard, Groupe Conseil Agir inc.  
pelliculage : Compélec  
Distribution : Renaissance  
— WWF-UQCN



WWF - Fonds mondial pour la nature  
World Wildlife Fund

WWF - Bureau du Québec  
253, avenue McGill College, bureau 446  
Montréal (Québec) H3B 2Y5  
Tél. : (514) 866-7800



Union québécoise pour la conservation de la nature (UQCN)  
690, Grande-Allée Est, 4<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 2K5  
Tél. : (418) 648-2104



Photo J.-F. Bergeron